

agissaient ainsi, il leur semblerait inutile de reprocher toujours à l'opposition sa léthargie, au chef de l'opposition son inefficacité et ainsi de suite, comme nous les avons entendu dire à satiété. Je leur signale que s'ils nous présentaient des idées progressistes, ils obtiendraient un plus grand appui de ce côté-ci de la Chambre que de leur propre cabinet.

Comme l'a déclaré le député qui m'a précédé, je ne doute nullement qu'avec leur forte majorité, ils ne puissent faire adopter toutes les lois qu'ils désirent. Je voudrais qu'ils examinent attentivement les mesures qu'ils se proposent de faire adopter. Ils ne doivent pas oublier que si le nombre de ministres et de secrétaires parlementaires est accru, ces derniers auront un travail à accomplir et ils devront être disposés à s'en acquitter. Ces ministres d'État ne doivent pas agir comme des moutons. Je fais remarquer aux honorables vis-à-vis qu'ils attirent l'attention publique beaucoup plus que les députés de ce côté-ci et leurs paroles sont citées beaucoup plus souvent que les nôtres. Je leur rappelle aussi que tous les Canadiens attendent avec impatience les directives qu'ils peuvent donner.

Les gens ne sont peut-être pas aussi francs avec les vis-à-vis qu'ils le sont avec moi. Croyez-moi, je sais faire le partage entre les critiques qui s'adressent au gouvernement et celles qui visent le Parlement. Parfois, nous ne sommes pas en mesure de nous défendre parce que nos questions restent sans réponse satisfaisante. Les députés peuvent exercer des pressions en veillant à ce que leurs questions reçoivent l'attention et les réponses qu'elles méritent. Nous avons encore le pouvoir de faire ce que nous voulons à la Chambre. Nous pouvons renverser n'importe quel gouvernement. Nous pouvons faire échouer n'importe quel projet de loi. C'est ce que les Canadiens attendent de nous. Monsieur le président, il ne faut pas croire que les Canadiens en ont assez de la démocratie, car il n'en est rien. Ils en ont peut-être assez de nous et de notre conduite. Si nous tendons l'oreille, nous entendons un murmure constant qui indique qu'ils ont l'impression que nous ne parlons pas comme nous devrions le faire, car le silence est parfois éloquent. Ils attendent de nous que nous nous efforçons honnêtement d'améliorer leur vie.

Il est fort étrange, alors que nos jeunes chôment, d'entendre des ministériels dire, à moins qu'on les cite mal, que le Canada peut se permettre tel pourcentage de chômage. Je n'ergoterai pas sur les 6, 8 ou 10 p. 100. Il n'y a pas de parents canadiens qui veuillent le moindre chômage car, malheureusement, cette statistique peut représenter leur fils ou leur fille préférés, et tous les parents s'attendent que nous ferons l'impossible pour assurer le plein emploi à leurs enfants. Si la prolifération des ministres donne des résultats, je m'en réjouirai. Si la prolifération des ministres et des secrétaires parlementaires ne se solde que par la promotion de cinq ou six libéraux, prêts à faire les moutons, à faire exactement ce qu'on leur demande sans réfléchir, alors il est de mon devoir de me lever et de le dire. Cela commence à en avoir l'air. Si nous devons créer plus de départements, il y a sûrement du travail à leur confier.

A mon avis, il y aurait peut-être lieu d'avoir un département de la jeunesse. Ce n'est pas la première fois que l'idée me vient à l'esprit. J'en ai parlé, il y a environ dix ans, dans un mémoire au gouvernement de l'époque;

aujourd'hui, je pourrais me permettre de dire: Je vous l'avais bien dit. Dix ans plus tard, l'histoire prouve que j'avais raison à cet égard. Il est manifeste que nous avons besoin d'un ministère ou du moins d'un département de la jeunesse pour coordonner les efforts du gouvernement fédéral en vue de donner à nos jeunes toutes les chances possibles de faire valoir leurs talents, leur loyauté, leur énergie, leur initiative dans une pleine mesure.

• (9.40 p.m.)

Nous avons fait une ou deux tentatives avortées pour aider nos jeunes. Les efforts que nous avons déployés par le passé ont été consentis à contrecœur. Nous n'avons pas chargé un ministre responsable de surveiller la CJC. Nous prenions beaucoup nos désirs pour des réalités. Je prétends, monsieur le président, et à travers vous je m'adresse au gouvernement, qu'on ne devrait pas confier ces responsabilités à un ministre de second plan. Nos jeunes constituent notre principale ressource naturelle et par conséquent, c'est un ministre extrêmement capable, énergique et responsable qui devrait être chargé de s'en occuper.

Ne faisons pas ce que nous avons si souvent fait ces années passées pour le ministère des Affaires indiennes en le mettant en queue de liste. Notre ministère des Affaires indiennes est responsable d'un secteur très important de la population, les premiers occupants du pays, les hôtes de ce continent, une population qui, en bien des occasions nous a donné par sa modération un exemple de tolérance raciale que nous devrions bien mettre en pratique dans des secteurs moins en vue de notre pays. Les Indiens et les Esquimaux nous ont toujours acceptés comme des frères à part entière, et j'ai honte de dire que nous n'avons pas toujours fait de même à leur égard.

Nous n'avons pas d'excuse, cependant, quand il s'agit de nos jeunes. Nos responsabilités envers eux sont d'importance primordiale. A mon avis, il nous faut au moins un département distinct, sinon un ministère, pour coordonner toutes les initiatives du gouvernement à l'intention de nos jeunes. Ceux-ci ont l'énergie nécessaire pour aller, pendant leurs vacances, effectuer un levé utile de nos régions septentrionales, grâce à leurs talents particuliers en génie et en mathématiques, et à l'intérêt qu'ils portent à la géologie, à la minéralogie et à l'exploration pétrolière. Les jeunes sont prêts à aller là où on a besoin d'eux et ils comptent sur plus de leadership de notre part.

On a terriblement négligé l'épanouissement physique de notre jeunesse. Au cours du dernier conflit mondial, 70 p. 100 de nos jeunes ont été réformés en raison de leur état physique. Lors de la première guerre mondiale, ce pourcentage n'était que de 20 p. 100. Ainsi donc, c'est une déperdition de santé de 50 p. 100 que nous avons enregistrée, en ce qui concerne nos jeunes, en l'espace de deux générations. J'estime qu'une des premières tâches auxquelles un ministre de la Jeunesse devrait s'atteler serait la mise au point d'un programme qui, au départ, s'adresserait aux jeunes et finirait par concerner la plupart d'entre nous.

On devrait aborder sous un angle tout à fait nouveau la question de la forme physique. De là, on est tout naturellement amené à songer à notre piètre performance en ce qui concerne les médailles d'or aux Jeux olympiques. Nous ne remporterons pas de médailles d'or aux